

Appel à manifestation d'intérêt - Étude de faisabilité

Consultant externe et indépendant

Objectif : *Étude de faisabilité* pour évaluer le projet proposé "Amélioration durable des conditions de vie socio-économiques des ménages vulnérables et renforcement de la résilience par la protection des mangroves."

Lieu d'affectation : Nippes, Haïti

Période de la mission : Décembre 2024/ Janvier 2025

I. Contexte et justification

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des moins développés au monde. Selon l'IRK (l'indice de risque climatique de Germanwatch) 2021, Haïti figure parmi les trois pays les plus touchés, avec Porto Rico et le Myanmar¹. Ces classements reflètent la gravité des événements météorologiques extrêmes survenus au cours de cette période. Selon le Rapport mondial sur la crise alimentaire (2024), Haïti fait face à une situation alarmante. Environ 5 millions de personnes, soit près de la moitié de la population analysée, pourraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Les causes principales de cette crise incluent les conflits, les crises économiques, et les catastrophes environnementales.² Dans l'Indice de développement humain, Haïti se classe 170e sur un total de 191 pays (IDH 2022). Face aux graves inégalités socio-économiques et à l'instabilité politique, Haïti est décrit comme un État fragile. Au cours des 30 dernières années, Haïti a été marqué par des crises durables et récurrentes. La mauvaise gouvernance, la dégradation de l'environnement, l'effondrement des institutions et la priorité donnée aux intérêts privés sur le bien commun de la société ont massivement réduit la qualité de vie des populations. En outre, la déforestation en cours et la dégradation des sols et des zones côtières d'Haïti qui y est associée, ainsi que les effets du changement climatique, favorisent l'intensité et la quantité de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans et les périodes de sécheresse prolongées. Le climat d'Haïti a beaucoup changé au cours des 40 dernières années. Les températures moyennes ont augmenté et la saison des pluies est très instable. Selon les prévisions climatiques les températures moyennes, la fréquence et l'intensité des tempêtes continueront à augmenter et les précipitations diminuent comme le montre une étude réalisée par Adelphi en 2023.³

La population appauvrie, qui augmente rapidement, est obligée d'assurer sa survie par des stratégies souvent à court terme comme l'agriculture sur brûlis et l'exploitation forestière. En conséquence, de grandes zones boisées qui couvraient autrefois la quasi-totalité de l'île ont disparu. Actuellement, on estime que seulement 12,5 % d'Haïti est encore boisé⁴, et comme la production de charbon de bois est à la fois une source importante de revenus et d'énergie, la déforestation se poursuit. Les mangroves le long de la côte haïtienne ont également été largement détruites. Chaque année, la population de mangroves d'Haïti diminue de 1 à 2 %, de sorte que, selon les estimations, en fonction de la situation géographique, entre 35 et 86 % de l'ancien stock a déjà été

¹ [Globaler Klima-Risiko-Index 2021 | Germanwatch e.V.](#)

² [GRFC2024-brief-fr.pdf \(fsinplatform.org\)](#)

³ [Roots for peace: Uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them | adelphi](#)

⁴ [Forest area \(% of land area\) - Haiti | Data \(worldbank.org\)](#)

détruit. Dans une étude datant de 2014, FoProBim⁵ a estimé la superficie totale des forêts de mangrove à 22.740 Ha.

Dans ce contexte, Malteser International a mis en œuvre un projet de 4 ans de protection du et adaptation au climat par la renaturation des mangroves avec le financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) de 2020 à 2024. Le projet visait à soutenir la mise en place des mesures communautaires qui renforcent la résilience des communautés vulnérables des Nippes, de Cité Soleil (Haïti) et de Cienaga Grande de Santa Marta (Colombie) dans le cadre des plans nationaux de protection et d'adaptation au climat du partenariat NDC.

Malteser International a l'intention de mettre en œuvre une deuxième phase de projet communautaire de protection du et adaptation au climat par la renaturation des mangroves avec une focalisation sur des mesures génératrices de revenus dans le secteur de la pêche - et en particulier le renforcement du rôle des femmes – également avec le financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Les activités du projet doivent être portées à un autre niveau, l'objectif étant de les poursuivre durablement après la fin du projet. En raison de la crise actuelle en Haïti, le projet visera à améliorer les conditions de vie de la population vulnérable par des mesures génératrices de revenus dans le secteur de la pêche. Les mesures prévues viseront à renforcer le rôle des femmes, la durabilité financière et la cohésion sociale. Ces mesures permettront de créer une alternative durable à la déforestation des mangroves. Les activités réussies de protection des mangroves du projet précédent seront mises en œuvre dans les deux zones de projet existantes, mais sur de nouvelles surfaces, et les structures locales de protection seront consolidées. Le projet poursuivra ainsi une approche globale de protection du climat avec un fort caractère de consolidation.

Dans le cadre du processus d'élaboration de la proposition, le BMZ exige une étude externe sur la faisabilité de la conception de l'intervention proposée. Ces termes de référence définissent les détails de la mission et la structure du rapport d'étude de faisabilité à produire.

II. Objet

Le consultant externe chargé de l'étude de faisabilité doit évaluer et examiner la conception du projet proposé afin de fournir une opinion avec réserve, basée sur sa propre analyse du contexte du projet, sur sa faisabilité à soumettre au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Des recommandations devraient être faites sur la maximisation de l'impact potentiel et l'atténuation des risques sur la base de la collecte de données primaires

III. Cadre de la mission

Plus précisément, le consultant évaluera la conception du projet en termes de :

- Faisabilité technique, pertinence contextuelle, calendrier proposé et rentabilité budgétaire du projet proposé afin de proposer des mesures pour renforcer le projet et vérifier la justesse des informations présentes dans le cadre logique ;
- Les questions énumérées dans la structure du rapport indiquée au point *IV. Livrables* du présent document.

On s'attend à ce que le consultant applique, au minimum, les méthodes suivantes pour son travail :

- **Examen des documents** fournis par Malteser International ;

⁵ Fondation pour la protection de la biodiversité marine

- **Discussions** avec le personnel clé de Malteser International impliqué dans la conception, y compris le coordinateur du programme et le personnel du programme ;
- **Ateliers d'examen des projets** avec le personnel clé de Malteser International et les représentants de l'organisation partenaire AHAAMES ;
- **Groupes de discussion** avec des parties prenantes sélectionnées dans les Nippes (autorités locales, les groupes cibles potentiels et précédents comme les comités de l'eau, les agriculteurs, les opérateurs de banques de semences, etc.).

IV. Livrables

On s'attend à ce que le consultant produise les livrables suivants **en français et en deux exemplaires, soumis électroniquement à Malteser International avant le 13 janvier 2025** :

- A. Preuve de l'examen de la documentation ;
- B. Données collectées (par exemple, documentation des réunions avec les partenaires, les parties prenantes, les bénéficiaires, etc.) ;
- C. Une présentation Power Point de débriefing réalisée dans les locaux de Malteser International à PAP ou en ligne à l'issue des visites de terrain afin de présenter un résumé des principales conclusions et recommandations ;
- D. Rapport d'étude de faisabilité (version préliminaire et version finale) comme suit (max. 15 pages) :

Table des matières (listes de cartes/graphiques, acronymes, etc.)

Résumé (contexte, principales conclusions et recommandations)

1. Introduction

1.1 Résumé de l'intervention proposée

1.2 Contexte et justification de l'étude de faisabilité (y compris l'utilisation de l'étude pour l'élaboration de la demande de projet)

1.3 Description du processus d'évaluation (calendrier, portée de l'étude en termes de géographie et de secteurs, composition de l'équipe ou qualifications de l'évaluateur, facteurs externes et leur incidence sur le processus d'évaluation)

2. Méthodologie

2.1 Méthodologie (méthodes/instruments, considérations de sécurité, partenaires rencontrés)

2.2 Limites méthodologiques

3. Analyse du contexte du projet, y compris les interventions passées, leurs impacts et les besoins supplémentaires pour renforcer la durabilité

- *Quelle est la situation (actuelle) dans le secteur des zones ciblées ? A quoi ressemble le contexte socio-économique, politique et culturel ?*
- *Quels problèmes ont été identifiés ? Quelles sont leurs causes et quel est leur impact sur les conditions de vie des populations ? Quels groupes de population ?*
- *Quels besoins ont été identifiés sur la base de l'analyse des problèmes et des interventions antérieures du projet ? Comment ces besoins ont-ils été identifiés (ou comment seront-ils identifiés) ?*
- *Quel est le contexte du projet prévu et de sa logique d'impact, et qu'est-ce qui l'a conduit à le réaliser ?*
- *Existe-t-il des solutions de rechange au projet prévu ou à l'une de ses composantes ?*
- *Quels sont les enseignements tirés des projets précédents et ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?*

4. Évaluation de la capacité et du potentiel des partenaires proposés

- *Quelles organisations locales ont été considérées comme partenaires d'exécution et pourquoi ?*
- *Quelles mesures sont nécessaires pour renforcer les capacités organisationnelles et générales du partenaire local ?*
- *Dans quelle mesure les partenaires locaux de mise en œuvre s'identifient-ils au projet (appropriation) et s'engagent-ils à en faire un succès ?*
- *Quelle est la relation entre les partenaires locaux et le groupe cible/les parties prenantes ? (Légitimité)*

5. Groupes cibles et parties prenantes

- *Qui constitue le groupe cible et quels critères guident la sélection des bénéficiaires ? Existe-t-il éventuellement plusieurs groupes cibles qui sont affectés de différentes manières ?*
- *Quels sont les besoins exprimés par les groupes cibles et comment peut-on y répondre ? Quel est le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité du groupe cible en ce qui concerne des facteurs tels que le sexe, l'origine ethnique, l'âge, la langue, les capacités, etc. et dans quelle mesure le projet doit-il en tenir compte ?*
- *Quelles sont les capacités d'auto-assistance des groupes cibles et comment peut-on les renforcer ?*
- *Quels sont les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux les plus importants dans le secteur et la zone du projet ?*
- *Dans quelle mesure les différentes parties prenantes soutiennent-elles le projet ? Quelle influence pourraient-ils exercer sur le projet ?*

6. Impact prévu sur le développement

6.1 Pertinence et justesse

- *L'intervention proposée répond-elle aux besoins des bénéficiaires ?*
- *Les interventions proposées sont-elles appropriées sur le plan contextuel compte tenu des solutions de rechange possibles ?*
- *Quels sont les changements que le projet devrait avoir permis d'apporter une fois qu'il sera terminé ?*
- *Les mesures proposées sont-elles clairement différentes des mesures de l'ancien projet ? Y a-t-il dans la logique une démarcation claire par rapport aux anciennes mesures, qui montre qu'elles ne sont pas simplement reconduites ?*
- *Y a-t-il une délimitation claire par rapport aux mesures et du groupe cible des autres projets en cours de réalisation avec le donateur (4069 et 4059) ? Le travail en synergie ou en complémentarité avec ces projets est-il clairement présenté ?*

6.2 Efficacité

- *Les mesures et la méthodologie choisies sont-elles appropriées pour atteindre l'objectif du projet ?*
- *Comment évaluez-vous la qualité de la logique d'intervention, y compris les indicateurs ?*
- *Utilisera-t-on les synergies avec les interventions soutenues par d'autres donateurs ou programmes ?*
- *Comment évaluez-vous la qualité du système de surveillance proposé ? Les effets négatifs potentiels ont-ils été pris en compte et est-il prévu qu'ils fassent l'objet d'un suivi ?*

6.3 Efficience

- *Quelles ressources financières, institutionnelles et humaines seront nécessaires ?*
- *Les activités proposées sont-elles rentables par rapport aux solutions de rechange ?*
- *Sera-t-il possible de mettre en œuvre les mesures prévues dans les délais prévus pour le projet et en fonction des ressources prévues ? Sera-t-il possible d'obtenir les impacts souhaités, et tout cela de manière économique et efficace (en termes de rapport coût-bénéfice) ?*

6.4 Impacts sur le développement auxquels le projet cherche à contribuer

- *Le projet peut-il contribuer à des impacts plus larges sur le développement ?*
- *Quelle est la portée de l'intervention en termes d'avantages pour la population locale et de changements à long terme ?*

6.5 Durabilité

- *Comment évaluez-vous le potentiel de durabilité de l'intervention proposée après la fin du projet ? Veuillez tenir compte des tendances prévues dans le contexte dans lequel le projet se déroulera.*

- *Quels sont les mesures et les instruments les mieux adaptés pour exploiter et renforcer l'appropriation, les initiatives, la participation et les capacités au niveau local ?*
- *Quels sont les risques (et les risques potentiels) qui pourraient miner la durabilité ?*
- *Quels obstacles socioculturels pourraient entraver l'approche envisagée et comment les surmonter ?*
- *Quelles conséquences et quels impacts négatifs pourraient résulter de la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure sera-t-il possible de tenir compte de ces risques dans le concept du projet et d'y faire face durant le projet (p. ex. l'approche Do no Harm, la surveillance des répercussions en fonction des conflits, etc.) ?*
- *Les activités du projet sont-elles financièrement durables ? Si ce n'est pas le cas, comment peut-on mieux garantir la durabilité financière ?*
- *Quels sont les risques liés à la mise en œuvre du projet (risques personnels pour ceux qui mettent en œuvre le projet, risques institutionnels et de réputation, risques contextuels) ? Comment peut-on les minimiser ?*
- *Par quelles mesures les différentes activités doivent-elles être renforcées afin de garantir la durabilité malgré ou justement à cause de la fin du projet ? Quelle peut être la forme d'une stratégie de sortie durable compte tenu des résultats obtenus sous le point de vue de la durabilité ?*
- *Veillez analyser spécifiquement la durabilité des activités génératrices de revenus (surtout en termes de chiffres).*
- *Les activités de restauration de la mangrove peuvent-elles être reprises dans la stratégie nationale ou par les autorités locales nationales ? Si cela n'est pas possible, que pouvons-nous faire pour garantir la durabilité des activités ? Quelles sont les limites de la durabilité de cette mesure ?*

7. Questions transversales

- *Dans quelle mesure les aspects liés à la sensibilité au genre, à l'inclusion des personnes handicapées à la sensibilité culturelle, à la sensibilité aux conflits et aux droits humains ont-ils été intégrés dans les objectifs du projet ? Impliquons-nous suffisamment les femmes, pourrions-nous le faire davantage ? Si oui, comment ?*
- *Les leçons tirées du projet précédent, et notamment les recommandations de l'évaluation du projet précédent 4059 ont-elles été prises en compte dans l'élaboration de la proposition ? Si ce n'est pas le cas, veuillez formuler des recommandations sur les domaines et la manière dont les recommandations devraient être mises en œuvre.*
- *Zone de mangrove : dans le cadre de la justification du choix des zones à restaurer, les avantages pour le groupe cible de l'extension de la renaturation ont-ils été clairement présentés dans la proposition de projet ?*

8. Conclusions et recommandations

Annexes :

Matrice d'évaluation

Calendrier détaillé et processus de l'étude de faisabilité

Liste des personnes interrogées / participantes

Références

Cadre logique avec alimentation des premiers indicateurs

Méthodes / instruments (par ex. questionnaires)

Suggestions d'indicateurs de résultats révisés pour le cadre logique et les indicateurs clés

V. Diffusion des résultats et conclusions

Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront partagées avec les parties prenantes intéressées, à la discrétion de l'équipe dirigeante de Malteser International Haiti. Le rapport final et les données collectées seront la propriété de Malteser International.

Si certaines sections sont jugées utiles pour la communauté humanitaire au sens large, à travers les leçons apprises identifiées notamment, Malteser International se réserve le droit de créer un rapport séparé, incluant des extraits du rapport d'évaluation, pour communication plus large. Lors de la présentation des résultats provisoires, Malteser International pourra demander à l'équipe d'évaluation de bien vouloir produire un tel rapport (synthétique), en plus du rapport final.

VI. Considérations éthiques

L'équipe d'étude fera clairement savoir à toutes les parties prenantes qu'ils n'ont aucune obligation à participer à l'évaluation. Tous les participants devront être assurés qu'il n'y aura aucune conséquence négative à leur participation à l'étude. L'équipe d'évaluation obtiendra le consentement de chaque participant. L'équipe s'assurera d'obtenir la permission des parties prenantes avant de prendre et d'utiliser des photos ou autres visuels. L'équipe d'évaluation préservera l'anonymat des participants qui le requerront et la confidentialité des informations désignées comme telles par Malteser International. L'équipe d'évaluation emploiera à cet effet toutes les mesures de protection des données appropriées.

VII. Profil du consultant

Pour les besoins de cette évaluation, Malteser International encourage les consultant(e)s ou firme(s) nationaux ou internationaux. Le profil du consultant principal doit répondre aux critères ci-dessous :

- Diplôme universitaire de niveau Master dans un domaine pertinent en lien avec le projet à analyser, de préférence une maîtrise en sciences ;
- Expérience dans l'élaboration d'études de faisabilité pour des projets humanitaires et/ou de développement, de préférence dans les domaines protection du et adaptation au climat, des mesures génératrices de revenus dans le secteur de la pêche et/ou le renforcement du rôle des femmes ;
- Au moins 5 années d'expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de développement ;
- Expérience de travail avec des organisations non gouvernementales (locales et internationales) ;
- Connaissance des débats actuels, des normes de qualité et des détails techniques dans les secteurs de la protection du et adaptation au climat (particulièrement souhaitable dans le domaine de la renaturation des mangroves), du secteur de la pêche et le renforcement des femmes ;
- Connaissance et application des techniques d'enquête et de récolte de données ;
- Capacités communicationnelles et expérience dans la facilitation d'ateliers ;
- Capacité à collaborer et se coordonner avec de multiples parties prenantes ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports ;
- Maîtrise du français et de l'anglais (parlé/écrit) ;
- Compréhension de la langue créole souhaitée ;
- Capacité à travailler de manière autonome, dans des délais courts, à s'organiser efficacement dans le contexte du pays, à communiquer et à coopérer efficacement avec des partenaires ayant différents styles de fonctionnement ;
- Indépendance par rapport aux parties prenantes impliquées ;
- Expérience professionnelle antérieure en Haïti.

VIII. Hypothèses et prérequis

- Le processus de l'étude de faisabilité comprendra des visites sur place et des réunions avec le personnel, les partenaires et d'autres intervenants en Haïti.
- Malteser International organisera et prendra en charge tous les arrangements de voyage locaux.
- Malteser International sera chargé d'organiser les entretiens avec les parties prenantes, selon les recommandations et en coordination avec le consultant.
- Malteser International mettra à disposition tous les documents d'information nécessaires et les documents de conception du projet dès la signature du contrat avec le Consultant.
- L'équipe d'évaluation tiendra compte des principes de confidentialité et d'objectivité tout au long du processus
- Les contraintes sécuritaires pourraient impacter le planning ou la portée de l'évaluation ; il est donc important pour l'équipe de rester flexible

IX. Manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre une offre comprenant les éléments suivants :

- Un curriculum vitae du consultant principal détaillant notamment les expériences pertinentes en matière d'étude de faisabilité et d'évaluation de projets/programmes humanitaires et/ou de développement ;
- Une brève description de l'équipe réunie pour conduire l'étude, ainsi que les CV des membres de l'équipe
- Une proposition technique de 5 pages maximum couvrant a) la compréhension du contexte et des principaux enjeux de l'étude, b) la méthodologie détaillée proposée pour l'étude de faisabilité, c) les méthodes d'échantillonnage et d'enquête qui seront appliquées, d) la liste des personnes prévues d'être consultées dans le cadre de cette étude et e) un plan de travail/planning détaillé ;
- Une proposition financière en dollars américains (USD) pour l'étude incluant les honoraires du consultant, les frais de voyage international (le cas échéant) et les indemnités journalières. Le budget doit présenter les coûts des honoraires du consultant en fonction du nombre de jours ouvrables prévus sur l'ensemble de la période concernée. Le consultant sera responsable de sa couverture d'assurance, de tout l'équipement nécessaire (p. ex. ordinateur), des frais de communication ainsi que des taxes applicables à cette consultance.
- Deux exemples récents d'études comparables menées par le candidat.

Malteser International peut, à sa seule discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres. La sélection finale des propositions se fera conformément aux procédures d'évaluation des propositions de Malteser International.

Les offres doivent être soumises *par voie électronique* à Malteser International avant la date limite du 20 Octobre 2024 au plus tard aux adresses suivantes :

Mme Vollbrecht Manuela, Gestionnaire de programme Haïti (manuela.vollbrecht@malteser-international.org)

Mme Laurence Martin, Gestionnaire de programme et d'administration Amérique latine et Caraïbes (laurence.martin@malteser-international.org)

X. Processus de sélection, y compris le calendrier provisoire

Le contrat sera attribué au candidat ayant obtenu le nombre de points le plus élevé, sur la base des critères ci-dessous :

- Montant de l'offre ;
- Présentation de l'offre financière ;
- Expérience en étude de faisabilité ;
- Expérience en gestion / coordination de programmes de développement en protection et adaptation au changement climatique/ renaturation des mangroves / renforcement des organisations de femmes ;
- Maîtrise du sujet clé : la protection et adaptation au changement climatique/ renaturation des mangroves dans le contexte des pays en développement/ moyens d'existence/ renforcement des organisations de femmes ;
- Connaissance et compréhension du contexte ;
- Qualité, pertinence et précision de la méthodologie proposée ;
- Compréhension des TDR et enjeux de l'étude de faisabilité ;
- Présentation / Capacités d'expression à l'écrit ;
- Réputation / Références présentées ou obtenues ;
- Expériences de travail précédentes avec Malteser International.

La consultation devrait débuter le 2 décembre 2024. La première ébauche du rapport doit être partagée au plus tard le 6 janvier 2025.

Calendrier	Activité
8 -20 octobre	Invitation pour l'appel d'offres
21 – 28 octobre	Analyse des offres reçues
2 décembre	Début de la mission en Haïti
6 janvier	Ébauche du rapport à soumettre
13 janvier	Présentation du rapport final

XI. Processus de paiement et d'approbation de la performance

Les frais relatifs au transport de l'évaluateur ainsi que ses frais de séjour seront versés à la signature du contrat.

Concernant les honoraires, ils seront versés de la façon suivante :

- 25% lors de la remise du rapport provisoire ;
- 75% après la remise et la validation du rapport final.

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence de Malteser International devront évaluer le travail et la performance de l'évaluateur. Ils valideront la qualité des travaux et approuveront le versement des tranches.